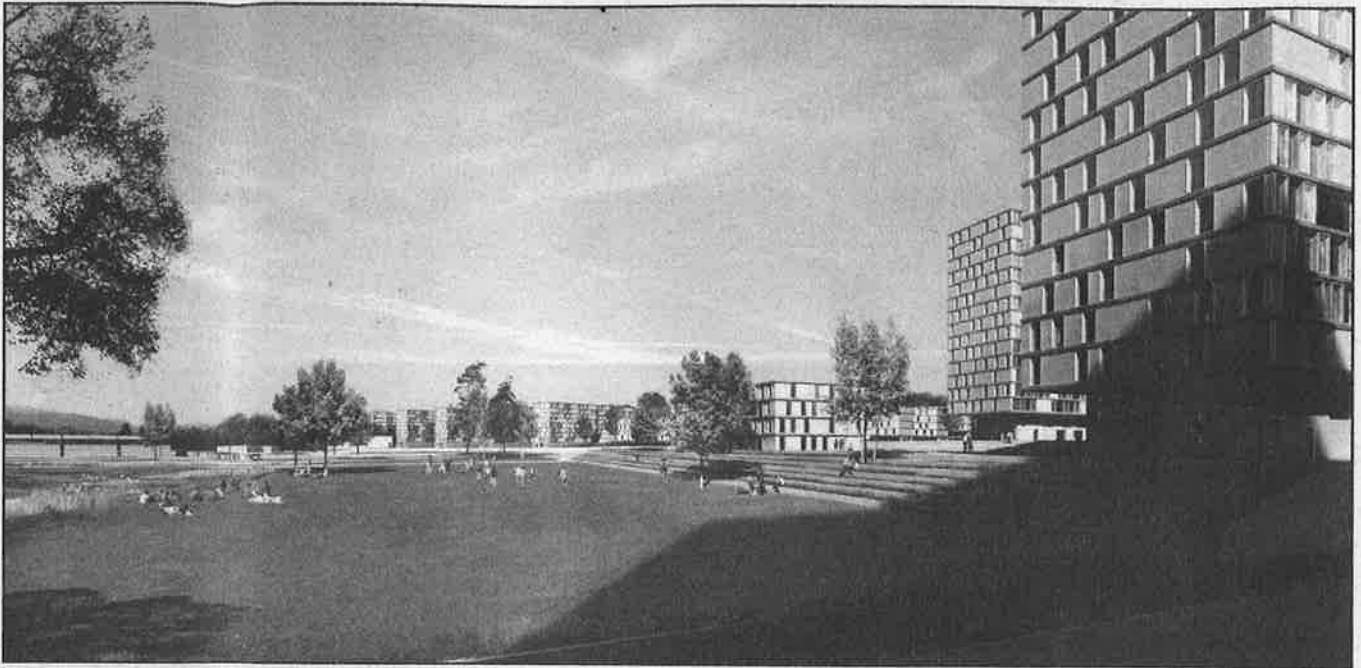


Le quartier des Vergers avance lentement mais sûrement

MEYRIN • *Les premières autorisations de construire viennent d'être déposées pour créer 1250 logements d'ici à 2020.*



Sur une surface de 16 hectares, pas moins d'une trentaine d'immeubles vont s'ériger pour un total de 1250 logements. DR.

MARIO TOGNI

Il est le rythme de la construction à Genève: dix ans après ses premières ébauches, le quartier des Vergers, à Meyrin, n'est toujours pas sorti de terre. Mais contrairement à d'autres projets immobiliers d'envergure, il va de l'avant, doucement mais sûrement. La commune vient en effet de déposer les premières demandes d'autorisation de construire, qui concernent 217 logements sur les 1250 prévus. Une étape importante, alors que le Plan localisé de quartier (PLQ) a été adopté il y a tout juste un an par le Conseil d'Etat.

«Meyrin a pris le temps tout en allant très vite», résume Pierre-Alain Tschudi (Verts), conseiller administratif chargé de l'urbanisme. D'après lui, le long processus de consultation et les efforts de conviction ont permis d'éviter les blocages. L'absence d'opposition majeure à un projet qui «fait unanimité et suscite l'enthousiasme» semble en effet donner raison au magistrat.

Il faudra toutefois attendre 2015 avant que les premiers appartements des Vergers soient livrés. Et probablement 2020 avant que l'entier de l'«écoquartier», soit terminé. Car le projet est ambitieux. Sur une surface de 16 hectares, pas moins d'une trentaine d'immeubles vont s'ériger. Depuis la présentation du PLQ en 2010, le nombre de lo-

gements envisagés a d'ailleurs légèrement augmenté, passant de 1070 à 1250.

Trente nouveaux immeubles

Sur le périmètre, trois zones d'habitation se distinguent. Les trois plus hauts bâtiments – entre 12 et 14 étages – se trouveront le long de la route de Meyrin, dans le secteur dit des «Sports». L'endroit abritera également une école à proximité des terrains de foot. Les secteurs des «Vergers» et des «Arbères» accueilleront des immeubles plus modestes – 4 à 8 étages – et seront traversés par une vaste esplanade piétonne. Dans les rez-de-chaussée s'installeront des activités et des commerces.

Du point de vue foncier, la Ville de Meyrin détient à elle seule 47% des droits à bâtir, ce qui lui offre un rôle de premier plan dans le projet. «Un appel d'offres a été lancé pour les coopératives d'habitation», précise Philippe Maag, ingénieur communal et chef de projet, mais des fondations seront aussi impliquées. Quant au reste des terrains, il se partage entre six propriétaires privés.

Pour l'ensemble du site, les logements seront répartis à parts égales entre logements d'utilité publique (LUP), subventionnés (HLM, HM), loyers libres et propriété par étage (PPE).

Les bâtiments devront répondre aux normes de construction Minergie A. «Les Vergers seront le premier quartier totalement autonome en énergie de Suisse», se félicite l'ingénieur. Le concept consiste à utiliser l'eau du Rhône, pompée dans les puits du Bois-de-Bay. Après avoir servi au refroidissement des installations du CERN, la chaleur en sera extraite pour alimenter le quartier. Le solaire sera aussi mis à contribution, alors que le recours au réseau de chauffage à distance fera office d'appoint en cas de grand froid.

Places de parking revus à la baisse

Egalement dans une logique de développement durable, les voies de circulation automobile ont été réduites au maximum, et plus de mille parkings couverts pour vélos sont prévus. Le nombre de places pour voitures, lui, va au contraire être revu à la baisse. Dans le PLQ, il était fixé à 1680, ce qui est élevé pour un quartier «durable». «Nous négocions avec les propriétaires pour obtenir un ratio de 0,8 place par logement», assure Philippe Maag.

Et Pierre-Alain Tschudi de conclure: «Après avoir créé la première cité-satellite de Suisse, il y a cinquante ans, Meyrin vit avec son temps et veut se doter d'un écoquartier exemplaire.» |